

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lausanne, le 7 février 2024

Sapeurs-pompiers volontaires – quo vadis ?

La traditionnelle journée de recrutement pour les sapeurs-pompiers volontaires a eu lieu en novembre dernier. L'occasion de faire un bilan de la situation en ce début d'année avec Thierry Charrey, président de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers (FVSP) et Florian Cuche, inspecteur cantonal à l'ECA Vaud.

Chaque année, le premier jeudi du mois de novembre, les casernes vaudoises ouvrent leurs portes pour la traditionnelle journée de recrutement des futurs sapeurs-pompiers volontaires. Organisée conjointement entre les instances cantonales et les fédérations des sapeurs-pompiers, elle a lieu le même jour dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg, Jura et Valais. « Cette collaboration nous permet de regrouper nos forces pour une campagne visuelle commune et identique dans les cantons romands », souligne Florian Cuche, inspecteur cantonal à l'ECA Vaud.

Dans le canton de Vaud, le système défense incendie et secours repose essentiellement sur le volontariat. « Nous avons 30 services de défense et de secours (SDIS) répartis sur le territoire cantonal, majoritairement composés de sapeurs-pompiers volontaires, appuyés par une quarantaine de sapeurs-pompiers permanents, explique Thierry Charrey, président de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers (FVSP). A cela s'ajoutent les près de 120 sapeurs-pompiers professionnels de la ville de Lausanne. »

Le volontariat est donc essentiel pour assurer efficacement les interventions incendie et secours dans toutes les régions vaudoises. La charge opérationnelle quotidienne ne permettrait en effet pas l'engagement de professionnels dans chaque SDIS.

Un recrutement suivi de près

« Fin 2023, nous pouvons compter sur un peu plus de 400 nouvelles recrues pour venir rejoindre nos rangs », relève Thierry Charrey. Cela nous fait assez de monde pour les interventions en week-end et pour les soirées, mais cela reste problématique pour les interventions en journée. »

Plusieurs pistes sont analysées pour faire face à cela. Parmi elles, le développement de la collaboration avec les collectivités publiques et les entreprises privées afin de garantir les effectifs de jour. Un label valorisant l'engagement des entreprises qui acceptent de libérer leurs employés en journée, le label « Employeur partenaire », a déjà été mis en place. Ainsi, dans le canton de Vaud, près de 60 entreprises et communes ont obtenu ce signe reconnaissant leur sens de la responsabilité sociale. La promotion de la possibilité de « double incorporation », à savoir une incorporation au SDIS de son lieu de domicile ainsi qu'à celui proche de son lieu de travail, sera aussi mise en avant.

« Pour faire face à ces défis et pouvoir continuer à assurer un système de milice performant dans le canton, nous avons créé cette année une commission de collaboration entre l'ECA, la FVSP et les SDIS pour pouvoir proposer les adaptations opérationnelles nécessaires », souligne Florian Cuche.

[Découvrez en vidéo](#) les motivations de Daphné, gestionnaire clientèle à l'ECA, mais aussi quartier-maître au SDIS Chablais et sapeur-pompier volontaire depuis une année, ainsi que de Pietro, journaliste à la RTS et sapeur-pompier volontaire depuis quatre ans

Renseignements supplémentaires :

Colonel Florian Cuche, inspecteur cantonal ECA-Vaud: 079 443 40 55

Major Thierry Charrey, président FVSP: 079 691 69 66

Pour le recrutement ou le label employeur : <http://www.118-info.ch>